Une solution pour booster le tourisme en ligne

Imaginons que l'Etat décide d'exonérer de TVA pendant une période de deux ans le chiffre d'affaires généré par les sites marchands toute entreprise qui se met en ligne. **Une condition :** il faut obligatoirement que l'entreprise fasse bénéficier le client final de cette exonération par une baisse des prix de 10% ou de 18%, selon le secteur d'activité et le taux de TVA appliqué.

Résultat direct

- 1/ Pour les entreprises : toutes les entreprises vont s'y mettre, elles vont toutes développer leur site marchand.
- 2/ Pour les clients finaux : tous les clients vont s'y mettre, ils seront
 plus que jamais poussés à s'équiper d'un ordinateur et d'une connexion
 Internet. Les Tunisiens ont des calculettes, ils sauront qu'en réservant, par
 exemple, un hôtel sur Internet, ils paieront moins cher qu'en allant le faire
 sur place, surtout s'il s'agit d'un père de famille.

Résultat indirect

- 1/ Pour les SSII et les Web agencies : leur chiffre d'affaires va exploser, elles seront obligées de recruter et d'accélérer leur rythme de production pour affronter le nouveaux flux des commandes.
- 2/ Pour les vendeurs d'ordinateurs : leur chiffre d'affaires va exploser aussi ! Savez-vous qu'il y a des PC "made in Tunisia" ? On n'est pas obligé d'importer.
- 3/ Pour les fournisseurs d'accès Internet : ils auront une sacrée montée en charge, le nombre d'internautes va dépasser toutes les prévisions. On pourra parler de la vulgarisation de l'ADSL réellement à ce moment-là.

Deux ans après

La dynamique prendra tellement d'ampleur que l'Etat se trouvera bénéficiaire. Comment ? Le manque à gagner provenant de la TVA non collectée sur les ventes en ligne sera compensé par la TVA générée par tous les acteurs qui ont profité de la dynamique, à savoir les SSII et les Web agencies, les vendeurs d'ordinateurs, les fournisseurs d'accès Internet.

Mais à ajouter aussi, la TVA qui sera encaissée par la suite sur les ventes des milliers des sites mis en ligne, une fois les deux ans d'exonération achevés. Ces sites pourront par la suite, grâce à l'expérience acquise sur le marché tunisien, exporter leur savoir-faire et attaquer les marchés extérieurs.